

La seule voie réaliste et efficace c'est celle de la lutte des classes

Rien de positif ne pouvait sortir du « conclave » sur les retraites le Medef n'a jamais eu l'intention de céder quoi que ce soit. Le Premier ministre avait dès le début verrouillé le cadre des négociations et affirmé que l'âge de départ à 64 ans était intouchable.

Sans rapport de force, sans la mobilisation et la grève longue unie attaquant les profits du capital, le patronat et les gouvernements ne céderont jamais.

Salaires, retraite, chômage, conditions de travail, le patronat se bat toujours pour donner le moins possible et engranger le maximum de profits, les luttes victorieuses ne sont que le résultat d'un rapport de force créé dans les entreprises et se vérifient chaque semaine dans notre résumé économique et social.

François Bayrou confirme l'âge légal de départ sera bien à 64 ans ! Le premier ministre a annoncé qu'il introduirait les "avancées sociales" sur lesquelles se sont accordés les partenaires sociaux dans le budget 2026. La ministre du travail se réjouit qu'« *un autre acquis du conclave c'est d'avoir dédramatisé la capitalisation comme complément à la répartition* ».

La CFDT et les organisations syndicales restées au conclave, CFE-CGC et CFTC, se sont déclarées prêtes à accompagner une réforme du système de retraite sur le cahier de route du Medef. Non seulement sur le maintien de l'âge de départ à 64 ans, mais aussi sur d'autres concessions comme dégager 6 milliards d'euros d'économies à l'horizon 2030* sur le dos des retraités et des salariés. Cyril Chabanier, le président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) déclare : « *Par souci d'équité entre les générations, nous proposons de faire participer les retraités au redressement financier du système de retraite de manière progressive* ».

Les syndicats ont acceptés une cogestion qui avalise ces reculs sociaux, éteint les contestations au nom du « dialogue social ». Le Conclave contribue à faire reculer la combativité dans le pays. Cette voie prépare l'acceptation des prochaines attaques contre : notre système de retraite, la Sécurité sociale et contre la Protection sociale en général. La ministre du travail peut déclarer : « *un modèle social qui soit moins financé par le travail et davantage sur d'autres facteurs* » comme la piste de la hausse de la TVA, elle ajoute, la discussion doit être « *ou placer le curseur entre solidarité nationale et responsabilité individuelle* ». Un budget militaire d'au moins 5 % du PIB cela signifie pour la France trouver environ 40 milliards d'euros supplémentaires, en plus de toutes les hausses déjà prévues, afin que le budget de l'armée dépasse les 145 milliards d'euros en 2035 ! Alors tout est bon, au nom du réarmement pour frapper les salariés !

François Bayrou ne recueille que 20 % d'opinion favorable. A l'Assemblée nationale le gouvernement ne tient qu'à la faveur des petits jeux politiques des dirigeants du PS et du RN. Le gouvernement peut ainsi travailler à la défense des intérêts du patronat, couper dans les dépenses sociales et préparer un budget encore plus austéritaire que le précédent.

Le 1^{er} juillet la motion de censure déposée par le Parti Socialiste sur les retraites a été rejetée, la motion de censure votée à la majorité n'aurait rien changée le pouvoir resterait aux mains du capital. Le gouvernement de François Bayrou survit grâce au Rassemblement National. Le parti d'extrême-droite est prêt à faire chuter Bayrou mais cherche à tenir un calendrier dans l'optique d'une possible nouvelle dissolution.

Le RN continue de chercher à gagner en respectabilité vis-à-vis du capital. Jean-Philippe Tanguy, président délégué du groupe RN à l'Assemblée a déclaré que la réforme des retraites ne devait pas être une « ligne rouge » pour le parti. Une déclaration qui rassure le MEDEF et une partie de l'électorat de droite de manière à garantir la continuité des politiques au service du capital.

Ni le « dialogue social » ni le Parlement ni les conférences ne nous permettront de revenir aux 60 ans d'âge minimum légal de départ à la retraite avec 43 années de cotisation, ni de faire reculer le patronat et le gouvernement sur leur politique d'austérité. S'en remettre au vote des députés et sénateurs, arrimer des dates de mobilisations sur des votes parlementaires, c'est désarmer les travailleurs. **Il est urgent de préparer la riposte**

contre la course à la guerre, les mesures austéritaires que le gouvernement veut mettre en place pour la financer. Seul un rapport de force, à partir des mobilisations et des grèves longues s'attaquant aux profits du capital nous permettrons de les faire reculer. Il y n'existe pas d'autre

Il n'existe pas d'autre « voie », plus large, plus sûre et plus directe, pour en finir avec la retraite à 64 ans, les politiques d'austérité et toutes les contre-réformes de ces dernières années et celles en préparation. Comme l'écrit *Unité CGT* dans la dernière édition de son journal : « *La seule voie réaliste et efficace, qui pave d'ailleurs la voie de la victoire, est celle de la lutte des classes qui s'appuie sur le réel, c'est-à-dire l'organisation du rapport de force, notamment par la grève, dans les entreprises, ateliers et services !* »

* Le compromis du conclave prévoit une participation des retraités: la revalorisation des pensions de base serait inférieure à l'inflation de 0,8 point en 2026, puis de 0,4 point entre 2027 et 2030. Un manque à gagner pour les retraités. Une augmentation du taux maximum de contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités, de 8,3% à 9,2%, soit le taux appliqué aux revenus d'activité et de 6,6% à 7,5% de leur taux intermédiaire de CSG. Une augmentation des taxes qui permettrait de récupérer 2,5 milliards d'euros et une hausse de 2 points de CSG pour les salariés, soit 400 millions.

*Unité CGT est un média militant indépendant d'actualités et d'analyses syndicales, nationales et internationales.